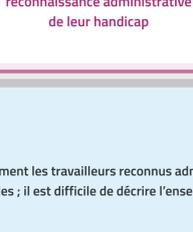


# La formation et l'emploi des personnes en situation de handicap en Bretagne en 2019 et 2020

## En France

Selon l'enquête Emploi 2019 de l'INSEE, **10,4 % des actifs en emploi de 15 à 64 ans seraient en situation de handicap** au sens de l'indicateur GALI (Global Activity Limitation Indicator), soit plus de 135 000 personnes sur le marché du travail en Bretagne.



## En Bretagne

### Le secteur privé en 2018

**4 100 entreprises**

assujetties à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) \*

**23 400 personnes**

reconnues travailleurs handicapés (15 330 équivalents temps plein) sur un total de 358 000 salariés travaillant pour ces entreprises

**Taux d'emploi direct : 3,8 %**

(contre 3,2 % au niveau national)

**69 % d'emplois à temps complet**

(contre 70 % au niveau national)

**86 % d'emplois en CDI**

(contre 89 % au niveau national)

\* Depuis la loi du 10 juillet 1987, toute entreprise comptant au moins 20 salariés est tenue d'employer des travailleurs en situation de handicap à hauteur d'au moins 6 % de son effectif total. Pour cela, elle peut recourir à plusieurs modalités : emploi direct, sous-traitance, versement d'une contribution à l'Association pour la gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)...

Source : Agefiph

### La fonction publique en 2018

**9 300 personnes**

reconnues travailleurs handicapés

**Taux d'emploi direct : 6,4 %**

(contre 5,5 % au niveau national)

**7% dans la Fonction publique État**

(contre 4,9 % au national)

**5,5% dans la Fonction publique hospitalière**

(contre 5,7 % au national)

**6,8% dans la Fonction publique Territoriale**

(contre 6,9 % au national)

Note : le taux d'emploi n'est pas calculé selon les mêmes modalités dans le secteur privé et dans la fonction publique ; il est donc impossible de comparer les proportions.

Source : FIPHFP

## Les demandeurs d'emploi en situation de handicap, moins qualifiés, ont plus de difficulté à sortir du chômage

**29 200 personnes** (moyenne 2020)

Catégorie A, B ou C (tenus de rechercher activement un emploi)

**239 000 personnes** (fin 2020)



Catégorie A (tenus de rechercher activement un emploi et sans aucune activité dans le mois)



Inscrits depuis au moins 1 an



50 ans et plus



Sans diplôme



Niveau bac ou plus



Faible niveau de qualification (ouvriers ou employés non qualifiés)



Source : Pôle Emploi

Parmi les 45 600 demandeurs d'emploi ayant débuté une formation en 2020, **4 430 bénéficiaires de l'OETH, soit 9,7 %**. Un tiers de ces formations ont pour objectifs un perfectionnement ou une remise à niveau/maîtrise des savoirs de base contre 23 % des personnes non bénéficiaires de l'OETH.

Quel que soit le profil, le principal financeur est le Conseil régional de Bretagne (44 % pour les personnes reconnues comme travailleurs handicapés) : en 2019, **plus de 2 600 bénéficiaires de l'OETH ont suivi une formation financée par le Conseil régional**. Un an après la sortie de formation, 59 % sont en emploi et 30 % au chômage contre respectivement 68 % et 22 % pour l'ensemble.

Source : Conseil régional de Bretagne

## Des dispositifs spécifiques de plus en plus orientés vers le milieu ordinaire pour créer des passerelles et faciliter les parcours professionnels et de vie

**ESPO/ESRP/UEROS**

En janvier 2021, 5 **ESPO** (Établissements et Services de Pré-Orientation), 4 **ESRP** (Établissements de Rééducation Professionnelle) et 3 **UEROS** (Unités d'Évaluation de Réentraînement et d'Orientation Sociale et professionnelle) pour un total de 411 places

Source : FINESS

**Cap Emploi**

**5 433 personnes** accompagnées en 2019 recrutées par une entreprise /

**823 personnes** maintenues à leur poste

Note : Cap Emploi et Pôle Emploi sont progressivement fusionnés pour constituer un guichet unique et intégré

Source : rapports d'activité Cap Emploi 2019

**Dispositif emploi accompagné**

**167 personnes** accompagnés au 31 décembre 2020, dont **34 % sont en emploi**

**Entreprises adaptées**

**49 entreprises**, portant **90 structures** (soit 41 structures secondaires), et 1 entreprise adaptée de travail temporaire

Source : DREETS Bretagne

**ESAT**

**88 établissements** et services d'aide par le travail (ESAT) pour **6 433 places** mais plus de personnes accompagnées en raison de la modularité des accompagnements et du temps partiel

Source : FINESS

D'autres dispositifs non spécifiques mais qui contribuent à l'emploi des personnes en situation de handicap existent : prestations d'appui spécifiques (PAS), contrats « Parcours emploi compétences » (**400 personnes, soit 22 %** des bénéficiaires de ce type de contrat),

structures d'insertion par l'activité économique (**600 personnes, soit 10 % de l'ensemble**), démarche « Territoire zéro chômeur de longue durée », dispositifs « Comete » au niveau national... auxquelles s'ajoutent toutes les initiatives portées par des acteurs locaux.

En savoir plus

[Lien vers la publication](#)

## Handidonnées

Cette infographie repose sur les données présentées dans « Handidonnées - Panorama des données sur le handicap en région Bretagne », qui découle du projet du même nom porté par le réseau des Centres régionaux d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI). En Bretagne, il est co-construit par le CREAI et l'ARS Bretagne et accessible via l'application numérique de la Plateforme de l'observation sanitaire et sociale de Bretagne, PLATOSS (<https://geoplatoss-bretagne.fr/#c=home>). L'observatoire « Handidonnées » sera ouvert au grand public en 2022.

« Handidonnées » a pour objectif de centraliser et mettre à disposition un ensemble d'indicateurs constituant un socle de connaissances sur les publics en situation de handicap et sur l'offre d'accompagnement proposée dans la région. Il permet ainsi à tout organisme ou toute entreprise d'accéder à des données quantitatives et qualitatives sur la scolarisation, l'insertion professionnelle et l'emploi, la vie à domicile et en établissement, la vie sociale, etc.